

constituent les assises de notre pays et de notre Constitution et qui devraient nous donner foi en l'avenir : notre quête d'une identité fondée sur des relations justes entre les Canadiens et entre les groupes ethniques, l'établissement d'un espace économique pour assurer un degré élevé de bien-être à la société, une tradition parlementaire à l'origine d'une culture politique caractérisée par le civisme, le respect mutuel et une liberté toujours plus grande dans la paix, l'ordre et le bon gouvernement, et enfin, une préférence marquée pour l'évolution plutôt que pour le changement radical ou révolutionnaire.

Nous croyons que le fédéralisme est un régime particulièrement bien adapté aux deux grandes exigences et tendances du monde contemporain : le besoin d'autonomie à l'échelle provinciale ou locale, et le besoin simultané de faire partie de regroupements politiques et économiques capables de relever le défi mondial et de résoudre les problèmes d'un monde de plus en plus petit. L'un des grands thèmes de notre rapport est que l'interdépendance est de plus en plus une réalité dans notre univers contemporain. La tâche qui s'impose partout, aux gouvernements et aux peuples, est celle de *gérer l'interdépendance*. Ce qui fait la force du fédéralisme, c'est qu'il permet justement de gérer notre interdépendance inévitable dans l'intérêt de tous les Canadiens sans négliger le caractère distinct et les besoins spécifiques de nos multiples collectivités.

Les éléments du nouveau

Dans le cadre du renouvellement de leur Constitution et de leur pays, les Canadiens doivent avant tout s'acquitter d'une double mission, une mission d'*intégration* et une mission de *redéfinition*, dont chacune comporte quatre volets.

La mission de redéfinition

Elle consiste à nous redéfinir en fonction d'une nouvelle vocation et à nous donner les moyens d'atteindre nos objectifs.

- 1) À cette fin, nous devons d'abord ajouter à la Constitution une disposition, parfois appelée clause Canada, qui nous dira, ainsi qu'au monde entier, qui nous sommes et ce que nous aspirons à devenir comme entité politique. Nous avons, à cet égard, recommandé un préambule et une clause Canada.
- 2) Le deuxième volet devrait consister à établir entre les Canadiens et entre les partenaires politiques de la fédération un nouveau contrat social que nous appelons Pacte social canadien. Le présent rapport en comporte une ébauche que les Canadiens auront tout loisir d'étudier.
- 3) A notre avis, la Constitution devrait aussi comporter une déclaration par laquelle les Canadiens et leurs gouvernements s'engageraient à se vouer à l'atteinte des importants objectifs économiques de notre pays. Nous avons appelé cet élément du renouvellement Déclaration de l'union économique. La Déclaration et le Pacte se complètent et se